

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue lundi 5 juillet 2021 à 20 h 7 au 31, chemin de Joliette.

Sont présents : mesdames les conseillères Josée Castonguay, Nathalie Martin, Sophie Bélisle, Jacinthe Brissette et messieurs les conseillers François Boisjoly, Jean-François Gagné, sous la présidence du maire monsieur Gérard Jean.

Assiste également à la séance, le secrétaire-trésorier et directeur général monsieur Marc-André Maheu, à titre de secrétaire de la séance, et la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe madame Brigitte Beauparlant.

2021-07-228

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que la séance soit ouverte.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-229

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----------|-------|--|
| (228) | 1. | Vérification du quorum et ouverture de la séance; |
| (229) | 2. | Adoption de l'ordre du jour; |
| (230) | 3. | Adoption du procès-verbal du 7 juin 2021; |
| (231) | 4. | Approbation des comptes payés et à payer; |
| (232-234) | 5. | Information et suivi de dossiers; |
| | 6. | Administration : |
| | 6.1. | Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe; |
| (235) | 6.2. | Adoption du projet de règlement modifiant le Règlement relatif aux animaux – Médaille pour chat; |
| (236) | 6.3. | Adoption du projet de règlement modifiant le Règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin – Permis pour chat; |
| | 6.4. | Fête nationale – dépôt de rapport; |
| (237) | 6.5. | Adoption du projet de règlement sur la gestion contractuelle; |
| (238) | 6.6. | Matériel promotionnel; |
| (239) | 6.7. | Personnel; |
| | 7. | Sécurité publique : |
| (240) | 7.1. | Adoption du projet de règlement modifiant le Règlement relatif au stationnement et à la circulation – Bornes de recharge; |
| (241) | 7.2. | Adoption du projet de règlement modifiant le Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics – Respect de l'autorité; |
| | 7.3. | Avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant le Règlement concernant les nuisances – Article 1.4; <i>reporté</i> |
| (242) | 7.4. | Génératrice – hôtel de ville; |
| | 8. | Travaux publics : |
| (243-244) | 8.1. | Travaux de réfection d'égout – secteur rue Rondeau, du Couvent et Chemin de Joliette – mandats; |
| (245) | 8.2. | Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées – mise à jour; |
| | 9. | Période de questions; |
| | 10. | Hygiène du milieu : |
| (246-247) | 10.1. | Puits 6.3; |
| (248) | 10.2. | Mandat – aqueduc; |
| | 11. | Loisirs et culture : |
| (249) | 11.1. | Location de scène; |

- (250) 12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
12.1. Dépôt – certificat de conformité – règlement 1071-76-2021 (projet domiciliaire au nord de la rue José);
- (251) 12.2. Demande de modifications règlementaires – zone A41;
(252-257) 12.3. Demande de permis – PIIA;
- (258-260) 13. Courrier;
- (261) 14. Divers;
- (262) 15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-230

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal a été préalablement transmise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le procès-verbal du 7 juin 2021 soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-231

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes payés et à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture par le secrétaire-trésorier et directeur général;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier et directeur général a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que les comptes payés et à payer incluant les salaires, présentés par le secrétaire-trésorier et directeur général au montant de 565 430,56 \$ (519950 à 520079, PA 940 à PA 956, 10105 à 10107, 10109 à 10195) soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-232 AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION 2021-06-201 – SERVITUDE PUIITS 5

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que la résolution 2021-06-201 soit amendée par le remplacement du numéro suivant « 2014-12-221 » par le numéro suivant « 2014-07-221 ».

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-233

AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION 2021-06-202 – SERVITUDE DE REBOISEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que la résolution 2021-06-202 soit amendée par le remplacement du lot suivant « 4 166 003 » par le lot suivant « 5 475 291 ».

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-234

AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION 2021-06-207 – FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que la résolution 2021-06-207 soit amendée par le remplacement du montant suivant « 1 154 \$ » par le montant suivant « 1 326,81 \$ ».

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur externe.

2021-07-235

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX ANIMAUX – MÉDAILLE POUR CHAT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le projet de règlement portant le numéro 110-1-2021 ayant pour titre « Règlement modifiant le Règlement relatif aux animaux – Médaille pour chat », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-236 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS ET IMPOSANT UN TARIF À CETTE FIN – PERMIS POUR CHAT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le projet de règlement portant le numéro 107-1-2021 ayant pour titre « Règlement modifiant le Règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin – Permis pour chat », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

FÊTE NATIONALE – DÉPÔT DE RAPPORT

En vertu du règlement numéro 96-2017 le secrétaire-trésorier et directeur général dépose et fait une lecture sommaire du rapport Fête nationale réalisé par le responsable du Service des loisirs et de la culture.

2021-07-237 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le projet de règlement portant le numéro 113-2021 ayant pour titre « Règlement sur la gestion contractuelle », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-238 MATÉRIEL PROMOTIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 2 500 \$ pour l'achat d'articles à l'effigie de la Municipalité afin de promouvoir celle-ci.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-239 PERSONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

D'entériner l'embauche de Mme Jade Robichaud à titre de guide à l'Escale-du-Roy.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-240 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF
AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION – BORNES DE RECHARGE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le projet de règlement portant le numéro 75-6-2021 ayant pour titre « Règlement modifiant le Règlement relatif au stationnement et à la circulation – bornes de recharge », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-241

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA
SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS – RESPECT DE L'AUTORITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le projet de règlement portant le numéro 78-1-2021 ayant pour titre « Règlement modifiant le Règlement concernant la sécurité la paix et l'ordre dans les endroits publics – Respect de l'autorité », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-242

GÉNÉRATRICE – HÔTEL DE VILLE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

D'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général à demander des soumissions par appel d'offre public pour le remplacement de la génératrice de l'hôtel de ville.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-243

TRAVAUX DE RÉFECTION D'ÉGOUT – SECTEUR RUE RONDEAU, DU COUVENT ET CHEMIN DE
JOLIETTE – MANDAT D'INGÉNIERIE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

De mandater la firme d'ingénierie EXP inc. au montant de 22 047,38 \$ (taxes nettes) pour la réalisation d'une étude géotechnique et d'études environnementales de site phase I et/ou II dans le cadre du projet de réfection d'égout des rues Rondeau, du Couvent et du Chemin de Joliette.

Ces travaux seront réalisés dans le cadre du Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ 2019-2023.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-244 TRAVAUX DE RÉFECTION D'ÉGOUT – SECTEUR RUE RONDEAU, DU COUVENT
ET CHEMIN DE JOLIETTE – MANDAT D'ARPENTAGE TOPOGRAPHIQUE

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection d'égout des rues Rondeau, du Couvent et du Chemin de Joliette sont réalisés dans le cadre du programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ 2019-2023.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

De mandater la firme d'arpenteur Techni-Arp inc. au montant de 8 741,21 \$ (taxes nettes) pour la réalisation d'un relevé topographique dans le cadre du projet de réfection d'égout des rues Rondeau, du Couvent et du Chemin de Joliette.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-245 PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE,
D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES – MISE À JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à demander des soumissions sur invitation pour la mise à jour du Plan d'intervention relatif aux infrastructures municipales rédigé en 2015.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-246 PUITS 6.3 – ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

De mandater la firme BioGeo Solutions, pour un montant maximal de 11 450 \$ (taxes en sus) pour la réalisation d'une étude environnementale de phase I et/ou II, dans le cadre du projet du puits 6.3.

Que le montant soit pris à même le fonds réservé pour l'aqueduc.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 20 H 40 À 20 H 54

2021-07-247 PUITS 6.3 – CERTIFICAT D'AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

D'autoriser la firme GBI Experts-conseil à déposer en notre nom une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour l'ajout d'un prélèvement d'eau de plus de 379 000 l/j pour un montant de 4 041 \$ et les ajustements (installation de rideaux dans les réservoirs) à l'usine d'épuration pour un montant de 1 398 \$.

Que les montants soient pris à même le fonds réservé pour l'aqueduc.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-248 MANDAT – AQUEDUC

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 11 600 \$ (taxes nettes) afin de s'adjoindre la firme Nordikeau dans le cadre des opérations de rinçage du réseau d'aqueduc.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-249

LOCATION DE SCÈNE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser la location d'une scène, au montant de 11 605 \$ (taxes en sus) pour la présentation des quatre spectacles sur le terrain du Pavillon Jean-Bourdon.

Que cette somme soit prise à même le budget alloué à la réalisation des Spectacles 2021 et que tout déficit au poste budgétaire 02621 00 342 02 621 00 342 résultant de cette dépense, soit comblé à même le surplus de l'année en cours.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-250

DÉPÔT – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT 1071-76-2021 (PROJET DOMICILIAIRE AU NORD DE LA RUE JOSÉ)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

D'accepter le dépôt, par le secrétaire-trésorier et directeur général, du certificat de conformité approuvé par la MRC de D'Autray, pour le règlement numéro 1071-76-2021 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Projet domiciliaire – partie du lot 5 475 114 (arrière du 485, rue Notre-Dame et nord de la rue José) », émis le 10 juin 2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-251

DEMANDE DE MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES – ZONE A41

CONSIDÉRANT QU'une demande de modifications règlementaires portant le numéro 2021-5028 a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à ajouter les marinas et les établissements de camping à la liste des usages autorisés dans la zone A41;

CONSIDÉRANT QUE la demande fait suite à la décision 326112 rendue par la Commission de protection du territoire et des activités agricoles le 11 juillet 2003;

CONSIDÉRANT QUE près de dix-huit ans se sont écoulés depuis cette décision;

CONSIDÉRANT QUE les besoins, le secteur et le contexte ont grandement évolué depuis cette période.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal refuse de faire droit à la présente demande.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-252

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 326, RUE DE L'AQUEDUC

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 326, rue de l'Aqueduc;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à permettre le rehaussement de la toiture du bâtiment principal de 0,25 m afin d'avoir une meilleure ventilation de celle-ci;

CONSIDÉRANT les plans déposés et le choix des matériaux;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 23 juin 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis de rénovation pour les travaux demandés au 326, rue de l'Aqueduc.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-253

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 392, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de certificat d'autorisation au 392, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à modifier l'enseigne attachée au bâtiment et celle sur pylône;

CONSIDÉRANT les plans et devis déposés;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 23 juin 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise la demande pour le 392, rue Notre-Dame.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-254 DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 412, RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 412, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à peindre le garage;

CONSIDÉRANT les plans et devis déposés;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 23 juin 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis de rénovation pour les travaux demandés au 412, rue Sainte-Marie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-255

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 411-413, RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 411-413, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à installer de nouveaux garde-corps et main-courante, de refaire les avant-toits au-dessus des portes d'entrée principale et d'installer quatre colonnes;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-06-221 du conseil municipal;

CONSIDÉRANT les plans et devis déposés;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne respecte pas les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 23 juin 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour l'installation des garde-corps et main-courante proposés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 27, rue Louis-Joseph-Doucet;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à construire une terrasse-bar de 5,14 m par 6,27 m à partir de bois de palette, de vis et de corde, en cour avant pour l'usage accessoire lié au salon de coiffure;

CONSIDÉRANT le choix des matériaux et des couleurs proposés;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 23 juin 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise la demande de permis de rénovation au 27, rue Louis-Joseph-Doucet, et ce, aux conditions suivantes :

- Que le voisinage soit informé du projet du demandeur;
- Que l'usage ne crée pas de préjudices sérieux au voisinage;
- Que la Municipalité et le *Salon Baron FC barbier, café et bar inc.* signent une lettre d'entente sur une base saisonnière;
- Qu'une lettre d'entente entre le demandeur et la Fabrique soit déposée à la Municipalité concernant l'autorisation d'utiliser les cases de stationnement de l'église;
- Que la terrasse soit ouverte seulement entre le 1^{er} mai et le 31 octobre;
- Que les heures d'ouverture de la terrasse s'étendent, au plus, à l'horaire suivant :
Mardi : 11 h 00 – 20 h 00
Mercredi : 11 h 00 – 20 h 00
Jeudi : 11 h 00 – 20 h 00
Vendredi : 11 h 00 – 20 h 00
Samedi : 11 h 00 – 19 h 00
- Qu'aucun haut-parleur n'émette de bruit à l'extérieur du bâtiment principal, ni même être installé à l'extérieur;
- Qu'un mur d'intimité agrémenté de verdure soit érigé du côté de la propriété du 31-35, rue Louis-Joseph-Doucet, préalablement à l'ouverture.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

La conseillère Josée Castonguay dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s'abstient de voter sur cette question en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.

CONSIDÉRANT QUE le CCU a été saisi d'une demande de permis de construction pour les lots 5 488 034 et 5 958 682, localisés sur la rue François-Laliberté;

CONSIDÉRANT le règlement 1075-2009;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à construire une habitation multifamiliale isolée de sept unités de logement avec quatre garages intégrés;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise également la construction d'une remise isolée;

CONSIDÉRANT les plans, devis, choix des matériaux et les couleurs proposés;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 23 juin 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission des permis de construction pour le bâtiment principal et la remise sur les lots 5 488 034 et 5 958 682 (rue François-Laliberté).

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère Josée Castonguay reprend sa place à la table des délibérations.

2021-07-258

PENSIONNATS AUTOCHTONES

CONSIDÉRANT les récentes découvertes sur les sites de plusieurs anciens pensionnats autochtones à travers le pays;

CONSIDÉRANT les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

CONSIDÉRANT le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

CONSIDÉRANT l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que la Municipalité de Lanoraie joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite des récentes découvertes sur les sites de plusieurs anciens pensionnats autochtones à travers le pays.

Que la Municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec.

Que la Municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens.

Que copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, Mme Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, M. François Legault, premier ministre du Québec, et M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones, ainsi qu'à la FQM.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-259

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DE LANAUDIÈRE (TROCL)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette

APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

De verser un montant de 200 \$ à l'organisme Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière à l'occasion de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA) qui aura lieu du 18 au 24 octobre 2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-260

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LANORAIE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

De verser un montant de 1 200 \$ à la Société d'histoire de Lanoraie, afin de souligner leur 50^e anniversaire de fondation en 2022 par un cahier souvenir.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-07-261

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SOCCER

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

D'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure pour un terrain de soccer.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 21 H 15 À 21 H 32

2021-07-262

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 21 h 32.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

Gérard Jean, maire

Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général

Je, Gérard Jean, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Gérard Jean, maire